

UNE MONOGRAPHIE DU VILLAGE : SAORGE¹

E. DALMASSO

¹ Mademoiselle Borfiga, auteur de ce brillant diplôme d'études supérieures, retenue par les nécessités de la préparation à l'Agrégation, n'a pu faire elle-même le résumé de son travail. Elle a accepté que nous en fassions le compte-rendu. Nous la remercions bien vivement. Les dessins tirés du diplôme ont été refaits par Mlle de Kuyper afin de les mettre à l'échelle de notre publication. Nous tenons à signaler que A. Gaziello, Attaché aux archives Municipales de Nice est le spécialiste attitré de toutes les questions historiques qui concernent Saorge

L'un des villages les plus saisissants de l'arrière-pays niçois est celui de SAORGE, accroché au flanc de la montagne, dominant sauvagement la vallée de la Roya. Une étude d'ensemble manquait sur cette pittoresque commune et cette lacune est comblée grâce au travail de Mademoiselle Borfiga qui nous expose les données de l'économie de Saorge.

Le territoire communal s'étend d'ouest en est, sur 26,5 kms et couvre une superficie de 8266 hectares. Cette superficie, du reste, a varié; avant 1872, la commune avait 11.756 hectares, la création de la commune de Fontan la ramena à 6884 hectares auxquels, après 1949, vinrent s'ajouter 1389 hectares provenant des communes italiennes de Pigna et Rocchetta.

Isolé du monde par de hautes montagnes mais influencé par la route du Piémont toute proche, ce village avait une vie originale que les conditions Modernes ont profondément transformée. C'est donc un exemple supplémentaire de l'évolution générale des villages alpins que nous donne cette monographie divisée en quatre parties.

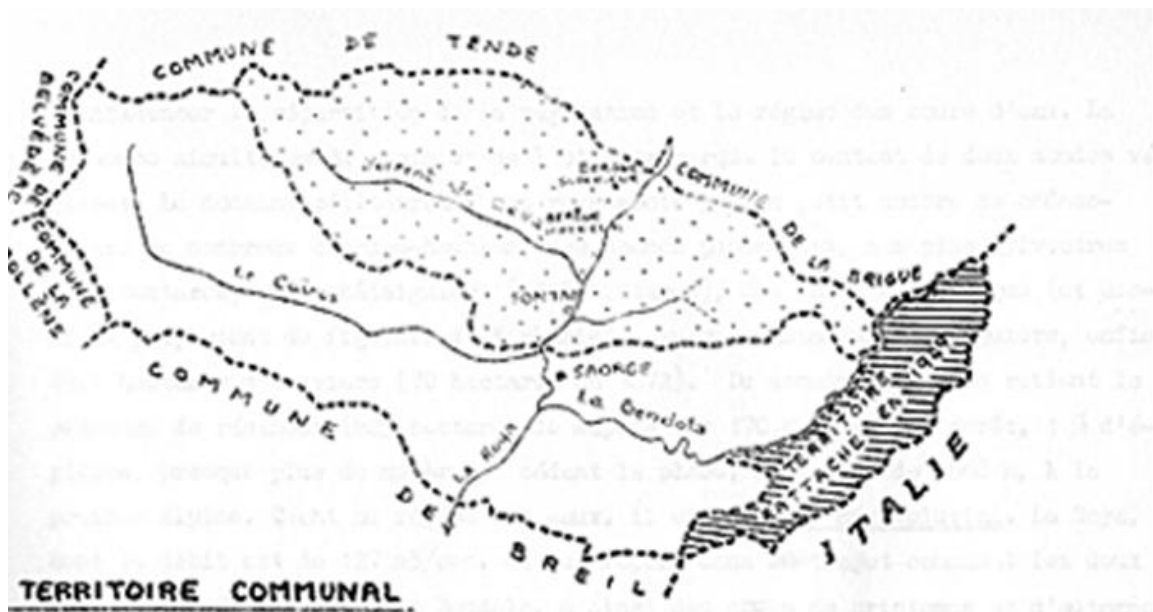
La première partie du travail étudie les "bases géographiques de la vie rurale". Située au nord-est du département des Alpes-Maritimes, confinant à l'est avec l'Italie, Saorge présente sur toute son étendue trois caractères fondamentaux c'est une commune de montagne, soumise à un climat méditerranéen de montagne, traversée par la plus importante et la plus ancienne voie de communication entre le Piémont et la Côte.

- Les montagnes de la région, dépassent souvent 2000 m. d'altitude, ont été formées récemment, au Pliocène. Constituées par des matériaux résistants qui vont du point de vue géologique, du massif ancien de m'Argentera Mercantour (au N-O de la commune) au crétacé supérieur (avec aussi quelques éléments du tertiaire) ces montagnes sont parcourues par la Roya qui, indifférente à la structure antécédente, tranche obliquement les plis anticlinaux de la zone de Saorge. Ici le calcaire prédomine et cela confère une faible richesse minérale au sous-sol; on note simplement une carrière du calcaire (une deuxième, à l'entrée du village vient d'être abandonnée). La même pauvreté se retrouve dans les sols.

Sur les terrains permien et jurassiques, les sols sont légers, peu profonds, peu fertiles et ils portent de médiocres pâturages à moutons, et, des bois. Plus favorables sont les sols argilo-calcaires du Trias supérieur, profonds et fertiles, ceux développés sur les marnes noires, du crétacé, les sols d'alluvions de la vallée du Carros. Les difficultés, pour la vie économique, que laissent pressentir de telles conditions sont aggravées par la raideur excessive des pentes liée aux forts contrastes de relief, à l'action énergique des torrents à laquelle s'est jointe, dans la vallée du Cairos, celle du glacier quaternaire.

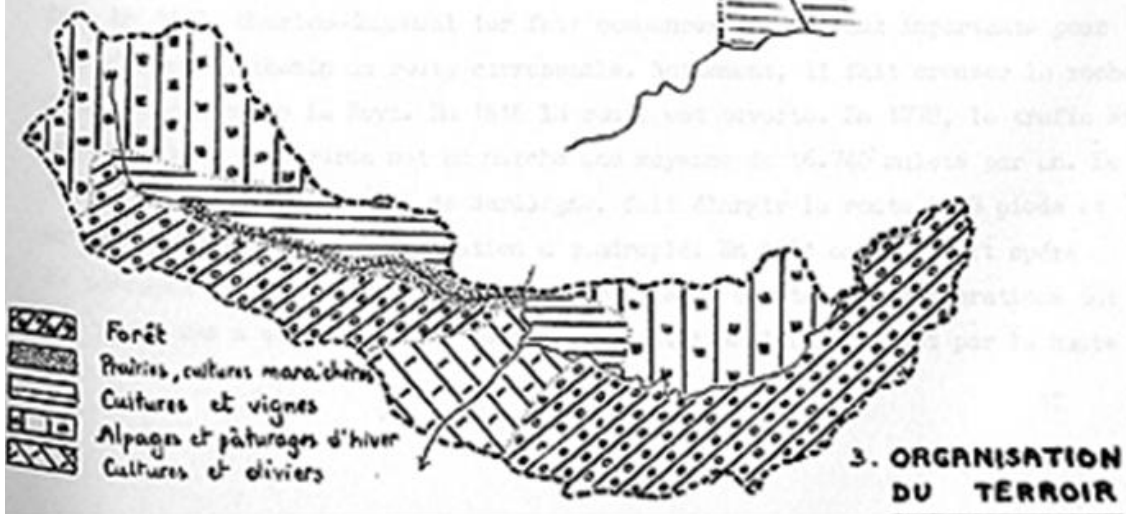
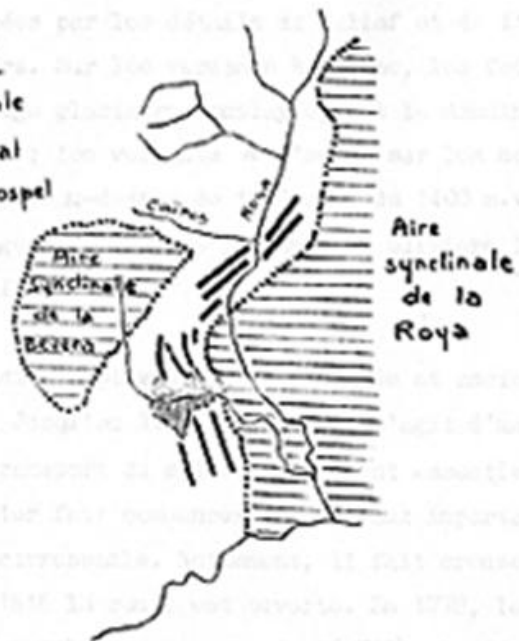
- L'étude du climat et de ses conséquences, difficile à faire cause de l'absence de stations, met en évidence les traits connus du climat méditerranéen de montagne, à savoir la douceur des hivers, la chaleur des étés, l'abondance des précipitations avec les deux maxima d'automne et de printemps, avec la sécheresse de l'été, le faible nombre des jours de pluie, l'irrégularité d'ensemble et la dégradation rapide en altitude. Ces caractères ne manquent pas d'influencer la répartition de la végétation et le régime des cours d'eau. La présence simultanée du sapin et de l'olivier marque le contact de deux mondes végétaux. Le domaine méditerranéen est représenté par un petit nombre de chênes verts, de nombreux charmes-houblon, des chênes pubescents, des pins sylvestres (525 hectares), des châtaigniers (13,5 hectares), des zones de garrigue (et aussi un peuplement de figuiers de Barbarie), quelques amandiers et figuiers, enfin 45,5 hectares d'oliviers (70 hectares en 1872). Du domaine alpin on retient la présence de résineux (825 hectares de sapins sur 170 hectares de forêt, 1% d'épicéas, presque plus de mélèzes) cédant la place, au dessus de 1800 m, à la prairie alpine. Quant au régime des eaux, il

est du type nivo-pluvial. La Roya, dont le débit est de 127 m³/sec. et qui reçoit dans son trajet communal les deux torrents du Cairos et de la Bendola, a ainsi des crues de printemps et d'automne, des étiages d'hiver et d'été.



2. LA TECTONIQUE

- Aire synclinale
- Pi anticlinal
- Dôme de Sospel



Ces conditions naturelles nuancées par les détails du relief et de l'exposition ont fixé la vocation des terroirs. Sur les versants à l'ubac, les forêts l'emportent; la vallée du Cairos, auge glaciaire remblayée, est le domaine des cultures maraîchères et des prairies; les versants à l'adret sur les sols argilo marneux, sont des "terres à blé"; au-dessus de 1000 m ou de 1400 m, selon l'exposition, s'étendent les pâturages; le long de la Roya les oliviers l'emportent. Au total donc, rien de très brillant.

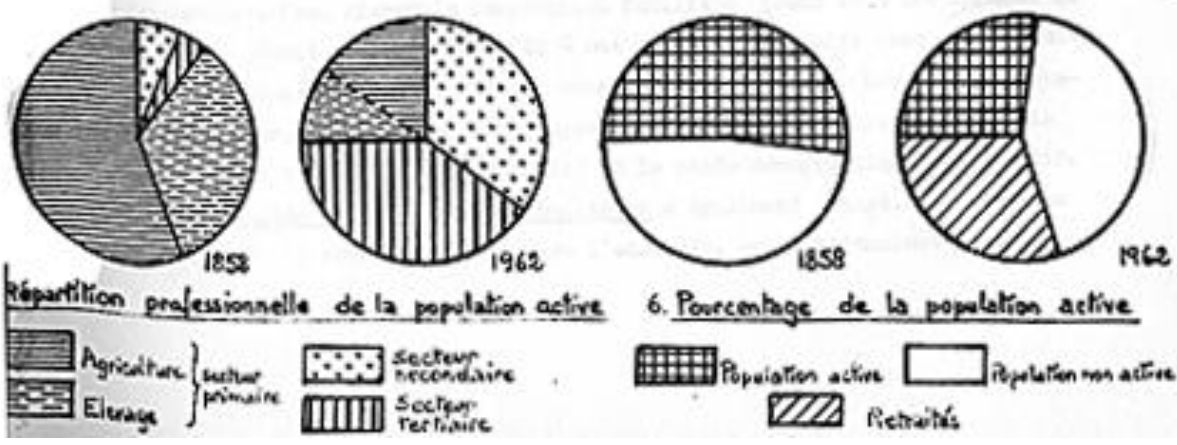
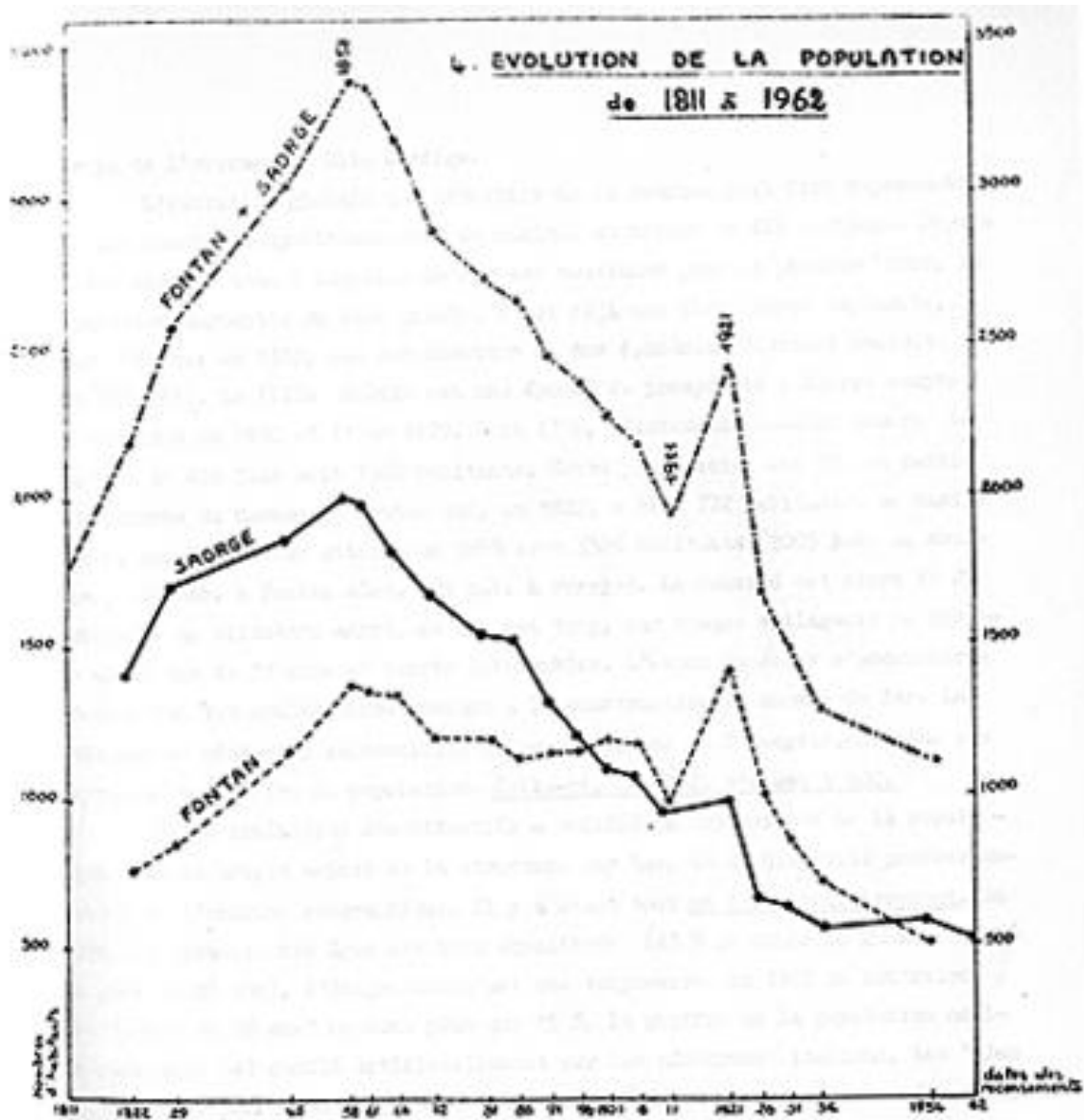
- Mais la nature a fixé aussi l'emplacement d'une grande et ancienne voie de circulation de Nice à Turin. Jusqu'au XVIIe siècle, il s'agit d'un simple chemin muletier sur lequel le transport du sel est l'élément essentiel du trafic. En 1612, Charles-Emmanuel 1er fait commencer des travaux importants pour transformer le chemin un route carrossable. Notamment, il fait creuser le rocher dans les gorges de la Roya. En 1616 la route est ouverte. En 1778, le trafic Nice-Piémont et vice-versa met en marche une moyenne de 16.740 mulets par ans. En 1780, Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, fait élargir la route à 18 pieds et en 1800 le volume de la circulation a quadruplé. En 1871 enfin, était opéré le percement du tunnel du col de Tende. Depuis, de constantes améliorations ont été apportées à cette voie qui reste cependant très difficile tant par la haute altitude du tunnel (1279 m: du côté français) que par les cols importants qui jalonnent l'accès un territoire français: Cette route a été doublée pendant quelques années par le chemin de fer. Dès 1698, le chemin de fer arrive depuis Coni à Vievola (alors italien) franchissant le col de Tende par un tunnel de 8 km. En 1906, une convention franco-italienne autorisa la jonction Vievola-Vintimille avec Breil, un embranchement sur Nice. Commencée en 1920, la ligne est finie en 1928 et fonctionnera jusqu'en 1939. Des projets envisagent périodiquement son rétablissement.

Le rôle de Saorge sur cette artère a été fondamental. Jusqu'en 1794, il consista à défendre cette voie possible d'invasion. Point de passage obligé du chemin muletier, surplombant la route, ne craignant pas l'assaut, Saorge est le "verrou de Provence". Ce rôle de défense est marqué par les restes de plusieurs forteresses, celle de Malamorte construite par les Romains (au moins en 50 av. J.-C.) en face du village; le château de Salines dans la partie la plus élevée du chemin muletier (au Moyen-âge), le fort St-Georges (17e siècle) destiné à surveiller la route carrossable et rasé par les Français au cours de la campagne d'Italie.

La voie de communication a, par ailleurs, influencé la vie rurale traditionnelle. A vrai dire, pour le paysan la route n'est pas le principal, les liaisons de vallée à vallée sont plus importantes et elles sont réalisées par divers chemins avec Belvédère (5 heures de marche), avec Dolceacqua en Piémont (8 heures de marche), avec Isola (6 heures de marche), avec Pigna en Piémont (6 heures 30 de marche). Des liens étroits existaient avec ces villages (en 1465, par exemple, lors d'un incendie, les gens de Pigna viennent aider les Saorgiens qui leur donnèrent la jouissance de pâturages en témoignage de reconnaissance. Cela créa ensuite une zone litigieuse ramenée à la commune en 1949.) La route Nice-Turin fut aussi une source de profits car Saorge servit d'étape jusqu'en 1616 mais au milieu du XIX^e siècle, elle devint la grande voie de l'exode rural vers la côte, source du bouleversement de l'économie ancestrale.

- L'analyse de l'évolution démographique constitue donc la deuxième partie de l'ouvrage de Mlle Borfiga.

L'évolution globale des effectifs de la commune peut être représentée par une courbe dissymétrique avec un maximum au milieu du XIX^e siècle. Depuis le XI^e siècle, date à laquelle Saorge est mentionné pour la première fois, la population augmente. Au XIV^e siècle, c'est déjà une place forte imposante, avec 306 feux en 1323, que des disettes et des épidémies déciment sauvant (89 feux en 1365). Le XVII^e siècle est une époque de prospérité : Saorge compte 22 notaires en 1610 et 11 en 1679. Vers 1750, l'intendant Joanini avance 10 chiffres de 450 feux soit 1900 habitants. Cette progression est due en partie aux progrès du hameau de Fontan qui, en



1822, a déjà 772 habitants. Le maximum de population est atteint en 1858 avec 5386 habitants (2003 hab. au chef-lieu, 954 hab. à Fontan même, 329 hab. à Bergne). La densité est alors de 28 habitants au kilomètre carré, ce qui est trop, car chaque villageois ne dispose ainsi que de 33 ares de terres labourables. L'exode va alors s'accroître à l'exception des années correspondant à la construction du chemin de fer. La présence de bucherons saisonniers, de pensionnaires de

l'Hospice, ne cache pas la baisse du chiffre de population. Celle-ci, un 1962, s'élève à 520.

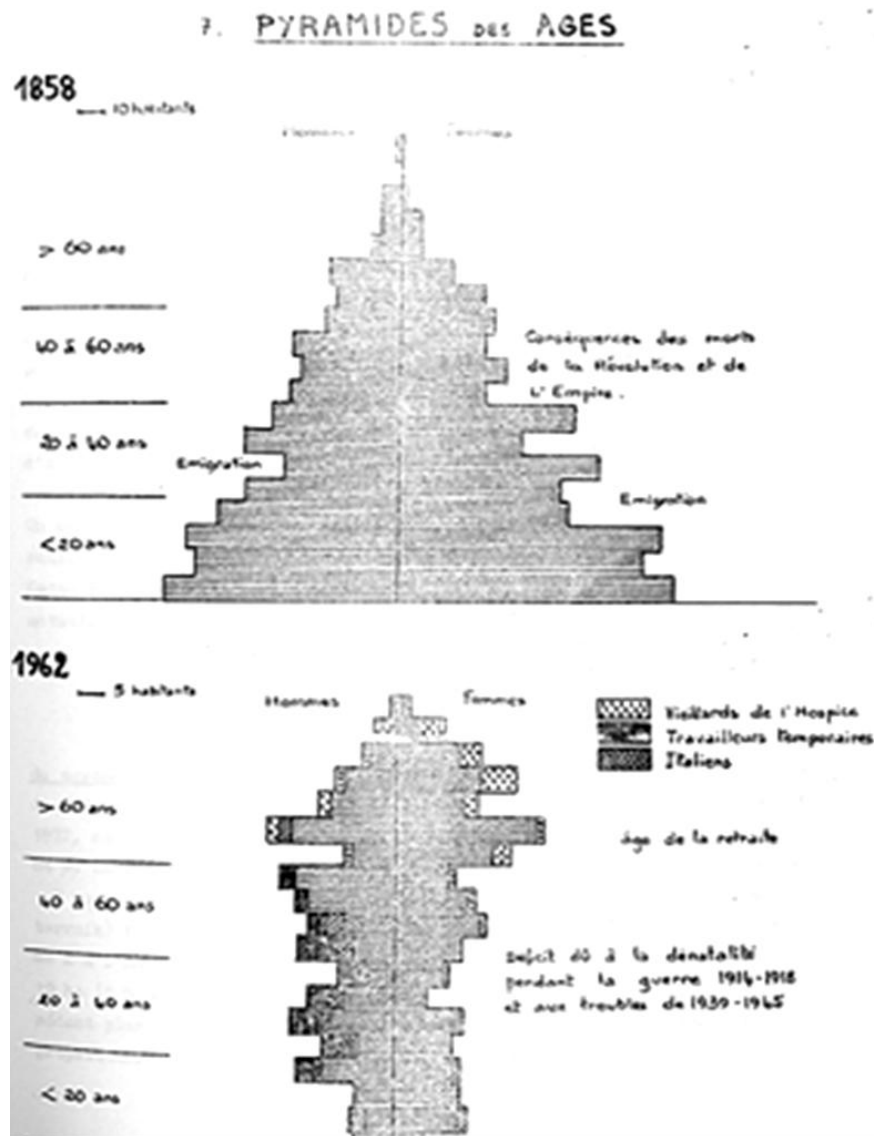
Cette diminution des effectifs a modifié la composition de la population sous le triple aspect de la structure par âge, de la diversité professionnelle, de l'origine géographique. Il y a avant tout un fort vieillissement. En 1858, la pyramide des âges est bien équilibrée (43% de moins de 20 ans, 6,1% de plus de 65 ans), l'émigration n'est que temporaire. En 1962 au contraire, les "moins de 20 ans" ne sont plus que 15 %, le chiffre de la population adulte masculine est gonflé artificiellement par les bucherons italiens, les "plus de 65 ans" représentent 30,6 % du total (26,1 % si l'on soustrait les étrangers à la commune.) Ceci change la composition familiale (dans 49 % des ménages la famille se réduit à 2 personnes; 40 % ont un ou deux enfants avec eux) et entraîne la volonté de départ surtout chez les jeunes femmes. Les taux de natalité s'effondrent (26,4 pour mille après 1861, 8,21 pour mille en 1962), la mortalité est forte (15,58 pour mille) et le solde démographique est négatif.

- L'origine géographique des habitants a également changé. Les Italiens qui, en 1861, ne formaient que 1 % du l'ensemble, en constituaient 30 % en 1921, malgré de nombreuses naturalisations, encore 13 % les principales poussées d'immigration ont eu lieu en 1872 (à quelques années du rattachement) en 1891 et surtout on 1921 (travaux ferroviaires). Ces immigrants, se mariant souvent dans le pays, avant 1921 viennent des communes voisines (Pigna surtout, Tende, versant italien du col de Tende), après 1921 ils viennent de toutes les régions; toutefois, en 1936, les 3/4 des immigrants et tous les naturalisés sont de la province de Cuneo, les autres sont partis. Aux Italiens s'ajoutant quelques suisses naturalisés, des Français des communes limitrophes, quelques fonctionnaires d'origine diverse. Parallèlement à ces phénomènes démographiques, la composition professionnelle variait. Des professions ont disparu. D'abord les professions libérales (médecin, pharmacien....) et les charges publiques (l'office notarial est formé en 1905). Ensuite, l'extinction presque totale de l'artisanat (91 en 1872)

Profession	1872	1962
Tisserands (chanvre)	16	0
Tailleurs	13	0
Couturières	3	1
Cordonniers	22	0
Menuisiers	8	1
Forgerons	4	1
Mouliniers	5	0
Maçons	16	9
Charretiers	3	0
Coiffeurs	2	0

Les agriculteurs ont également disparu; de 286 en 1872, le nombre d'agriculteurs chefs de famille passe à 10 en 1962. Il en va de même des domestiques (14 on 1872, plus un seul on 1962). D'autres métiers se maintiennent tout en se transformant; il en va ainsi des commerçants (9 en 1962), des bucherons (47 en 1962 pour plus des 4/5 italiens), les bergers (14 en tout). Enfin de nouvelles catégories socioprofessionnelles sont apparues. Les retraités passent de 15 on 1931 à 59 en 1962, et le plus souvent ce sont d'anciens émigrés qui avaient conservé la maison et en bout de terrain. Les hommes adultes qui sont restés s'engagent dans diverses

entreprises (Travaux publics, SNCF...) de la vallée et ils forment un groupe de migrants-journaliers (de 36 personnes en tout).



Tandis que s'effectuaient ces bouleversements, l'exode rural sévissait et ce, depuis fort longtemps. Toute l'élite du pays s'en allait vers l'Italie, y pratiquant les professions libérales, les carrières de l'administration ainsi que la vie religieuse. Cependant essentiel des émigrants était constitué par une population inculte (80 % de la population sont analphabètes en 1858) qui partait vers la côte française, surtout à Cannes où, en 1906, vivaient près de trois cents habitants nés à Saorge; ils y occupaient des métiers très variés, domestiques, jardiniers, cuisiniers, journaliers. Actuellement, la puissance d'attraction de Nice l'emporte et parmi les émigrés 50 % habitent la capitale azurée, 41 % sont domiciliés à l'ouest du Var, 9 % sont à l'est de Nice.

Un certain nombre (8% des émigrés) a quitté le département surtout pour Marseille (exceptionnellement pour l'étranger : 1 %).

Cette étude démographique laisse prévoir aisément que l'organisation économique actuelle n'a ni les caractères ni le dynamisme d'antan.

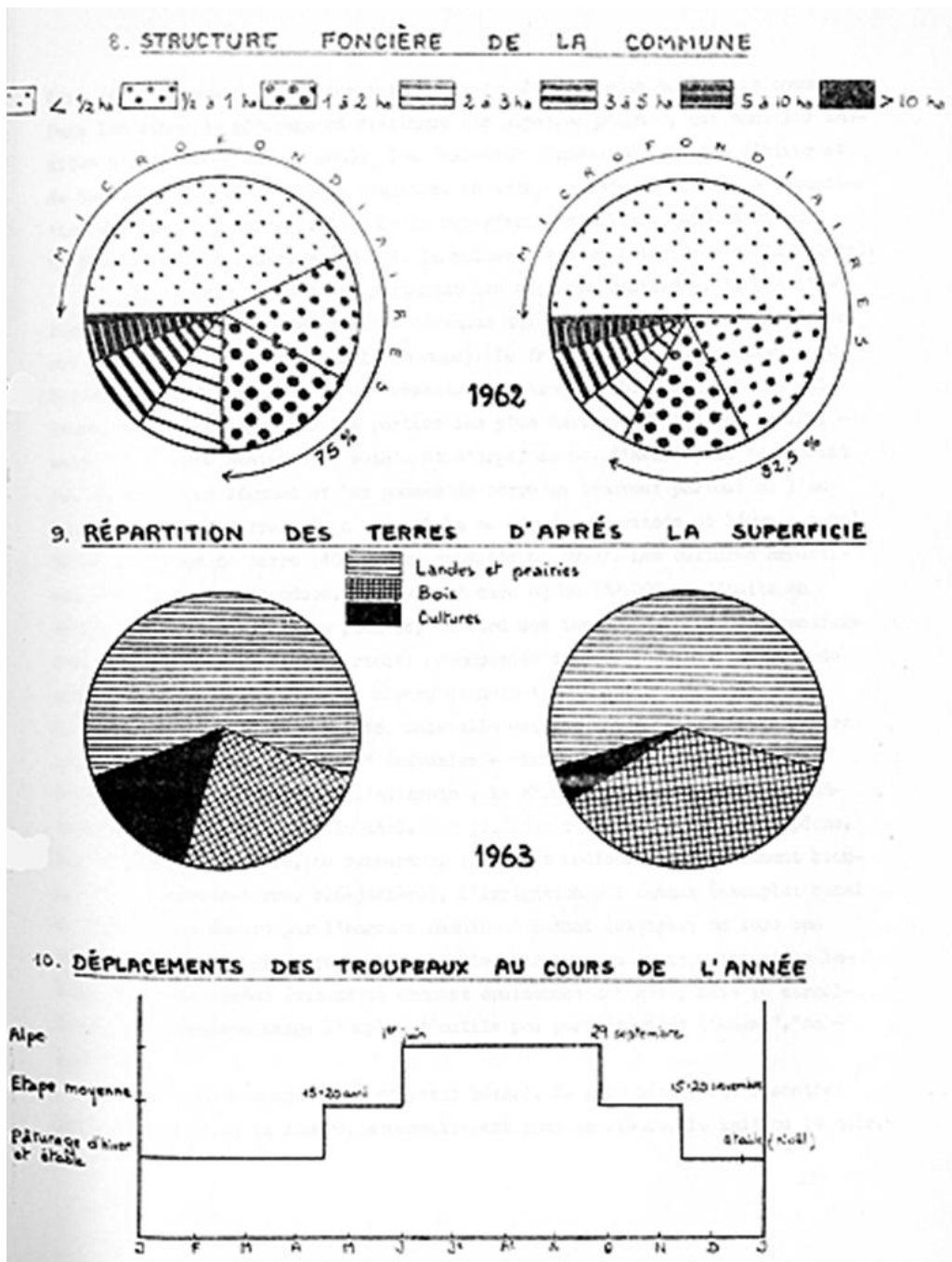
L'auteur se penche dans cette troisième partie sur les transformations du paysage. La agraire est complètement différente en 1963 de celle du XIXe siècle lorsqu'on examine le cadastre. Le cadastre de 1862, modifié en 1872, montre une grande étendue de propriétés communales, 5818 ha air 6854 soit 84 %. Le reste est partagé en 751 propriétaires, 75% d'entre eux ont moins de 2 hectares (et parmi eux, plus de la moitié ont moins d'un demi hectare de terrain) formant une masse misérable de journaliers. 19% des propriétaires ont de 2 à 5 ha en ce qui les rend à peine moins pauvres. Avec les propriétés de 5 à 10 ha (5 % en tout) l'aisance commence et les quatre propriétaires (0,6 %) possédant plus de 10 ha, avec un maximum de 11 ha, font figure de magnats. Les propriétaires résident presque tous dans la commune; 5,4% d'entre eux seulement avec 2 % de la terre vivent en dehors, dans les communes limitrophes (11) dans les villes de la côte (12), dans le reste du département (4), en Italie (3), un seul est loin du département (à Toulon).

Le cadastre de 1963 présente d'autres éléments. La commune a été augmentée de 1389 hectares dont 1374 appartiennent à des Italiens et cela forme une catégorie à part. Les propriétés privées sont toujours minuscules. Désormais 82,5 % des propriétés ont moins de deux hectares; celles de 2 à 5 hectares sont tombées à 13,5 %; celles de 5 à 10 hectares à 3,5 %. Le groupe des "plus de 10 hectares" par contre passe de 4 à 5%, et d'un total de 42 ha à celui de 75 ha. Les propriétaires locaux sont toujours les plus nombreux (520 sur 855) et détiennent 43 % des terres. Ceux des communes limitrophes sont au nombre de 155 (dont 117 de Fontan) avec 11,5 % de la superficie. Un fort contingent (295 propriétaires) est représenté par les citadins du département qui rassemblent 38% des surfaces dans le cadre de tous petits lots. Les propriétaires résidant hors du département (30) totalisent 47,9 ha avec une nette prédominance des Bouches-du-Rhône, 20 ha, et l'insignifiance de l'étranger : 7,6 ha. Ces exploitations dont la superficie moyenne est de 1,37 ha, sont morcelées, avec des terrasses, et les parcelles sont terriblement dispersées. Seuls les terroirs communaux couvrent de vastes étendues. Les hommes ont colonisé ce sol ingrat selon deux processus : par implantation communautaire, par installation individuelle. Quant au mode d'exploitation, il a aussi bien changé. En 1858, il y avait au-dessous de 44 propriétaires vivant des revenus de leurs biens, 287 colons-métayers et 216 journaliers. En 1963, il n'y a plus que des exploitants directs et un fermier.

A cette transformation des structures agraires se superpose la dégradation d'une ancienne forme d'économie. La commune, qui avait par les statuts de 1610 une forte organisation collective, vivait en autarcie. Le finage était divisé en deux parties, l'une : les "morghe", réservée aux cultures, l'autre : l' "Alpe" et le "Val", consacrée à l'élevage. Les morghes sont de deux sortes : les morghes champêtres et les morghes de vigne. Les règlements municipaux tendent à éviter un épuisement des terres avec des parties mises en "défens", des interdictions de semer; les raisins et les olives ne doivent pas être récoltés avant accord des autorités; de même les noix des noyers communaux. Dans les zones de pâturage on distingue les alpes, ou péagne, qui sont les bandites d'été louées chaque année, les "valette" fermées de bandites d'hiver et de terres gastes où l'on peut essarter. En 1872 le cadastre donne la répartition suivante des terres : 15% de la superficie en culture (49% en valeur) 61% en landes et prairies (20% de la valeur) 24% en bois (31% de la valeur).

Différents produits se partagent les surfaces cultivées. Il y a d'abord l'influence prépondérante des céréales qui en 1849 occupent 730 hectares sur 1275 (avant la coupure de la commune). Le froment vient en tête avec 530 hectares (blé d'automne sur les versants bien exposés, blé du printemps ailleurs, blé de montagne sur les parties les plus hautes). Ceci étant insuffisant, il y a 250 hectares de seigle et d'orge, un peu d'avoine, un tout petit peu maïs. Les légumes et les pommes de terre se trouvent partout l'on peut arroser les terres.

On a ainsi 5 ha de légumes (haricots et légumes secs) 50 ha de pommes de terre (40.000 kg produits en 1852). Les cultures arbustives sont également étendues. L'olivier occupe 82 ha (32:000 kg d'huile en 1852); les arbres fruitiers plantés, au bord des terrasses, sont des



amandiers des figuiers, des pruniers surtout, accompagnés dans les endroits humides de quelques pommiers et poiriers; noyers et noisetiers se disséminent partout. La vigne est plantée en quantité, mais elle est mal soignée; presque toujours il s'agit de "terres et vignes" (céréales vignes sur un total de 82 ha. D'autres ressources assurent l'autarcie : le chanvre (2 ha en 1849), le châtaignier (166 ha en 1869), le miel, les produits de la chasse et de la pêche. Les méthodes de culture, au demeurant, sont fort médiocres. L'assolement biennal (blé-pomme-de-terre, blé-jachère), l'irrigation par canaux (exemple: canal du Cairos), la fumure par l'engrais humain et animal (exemple: on loue une "paria" qui est un gros troupeau de brebis; pour deux ou trois nuits, et on laboure aussitôt après) évitent le complot épuisement des sols, mais le morcellement en terrasses exige l'emploi d'outils peu perfectionnés ("mausa", "magaou"...).

Le cheptel compte gros et petit bétail. Le gros bétail est essentiel pour le travail et la fumure, accessoirement pour la viande, le lait ou le cuir.

En 1700, il y a 750 têtes de gros bétail; en 1866 il y en a 782; en 1885, pour la seule

commune de Saorge, 381, vaches et bœufs étant en nombre sensiblement égal. Pendant un ou deux mois, ce bétail stabule et il est alors nourri avec le foin récolté (144.000 kg en 1858) et avec une farine de "gachouï" (sorte de lentilles); de février à avril, il pâture dans les terrains privés ou les bandites d'hiver, puis commence la montée à l'alpage (1er juin-29 septembre). Le menu bétail est formé avant tout par des troupeaux de moutons appartenant à des bergers et qui sont utilisés pour la production de laine, de fumier, de viande et fromage ("toume"); on compte 3384 ovins en 1866. Viennent s'y ajouter 1946 chèvres, chèvres alpines pour le fromage, chèvres à main pour le lait. Ce menu bétail effectue une transhumance d'hiver vers la côte (un peu vers l'Italie, beaucoup vers Cannes). Enfin, pour être complet, il faut souligner la présence, en 1866, de 375 âmes, 19 mulets. Les échanges d'animaux donnent lieu à deux foires, le 17 avril et le 19 octobre.

La forêt était peu exploitée. Les forêts de Saorge ne commencent à être exploitées qu'après 1870, dans le vallon du Caïros et jusqu'en 1914, le transport se fait par flottage sur la Roya. Ces bois, propriété de la commune, procurent en 1869, les 2/3 des revenus communaux ainsi que de nombreux avantages à tous les habitants (produits de cueillette, bois de chauffage et de construction).

La vie rurale que l'on peut observer aujourd'hui est bien différente. L'ancien système agro-pastoral a été détruit. Le fait le plus frappant est le recul des cultures. Désormais, les bois représentent 39,5% de la superficie (84% en valeur), les landes et pâturages 59% (7 % en valeur) les cultures 1,5% (9 en valeur).

La répartition des cultures d'après la superficie se fait ainsi : 11% de châtaigniers, 37% d'oliviers, 2,5% de vignes, 32,2 % de terres (blé, pommes-de-terre), 17,3 % de terres arrosables. La garrigue envahit rapidement les terrasses. Le bétail, en particulier le menu bétail, décline. Les ressources rurales sont l'exploitation des forêts (2500 m³ de résineux par an de 1917 à 1936), la reprise de l'élevage depuis une douzaine d'années destinée à production de lait (150 vaches, 150.000 litres de lait par an, 900 moutons) et l'horticulture; on doit y ajouter l'activité d'un apiculteur et celle d'un pisciculteur dans la vallée du Caïros.

La vie s'est donc réfugiée dans le village devenu indépendant de la terre qui l'entoure. L'étude de l'habitat forme la quatrième partie du travail de Mlle Borfiga.

La forme de ce village né d'un site défensif, est dictée par son rôle militaire. Le nom même de Saorge dérive de deux radicaux celto-ligures : sab (rivière) et urc (piton). Le village, un effet, est sur un piton rocheux formant la vallée de la Roya. Le premier village ligure était sans doute, contrairement à la légende, dans les zones rocheuses dominant le village actuel. Au Moyen-âge le château des Salines étant construit, l'agglomération peut s'étendre sur la pente. Vite trop petite, elle nécessite des agrandissements d'abord vers la vallée puis vers l'est; trois quartiers extérieurs formant les quartiers des granges. Mais à partir du XVII^e siècle, il y a naissance des hameaux. En 1616 est créé entre Sospel et Tende l'étape de Fontan sur la route du Piémont et le hameau, se développe sans tarder, au point d'imposer, en 1872, la séparation. Les hameaux du Bergho, habités vers 1651, juchés sur une falaise inaccessible, ont moins de fortune et ne comptent, au plus fort de leur extension, que 330 habitants. Pour gagner une place toujours mesurée, on construit les maisons on hauteur avec boutique ou écurie au rez-de-chaussée, une pièce ou deux sur étage, obligeant les membres des familles nombreuses de loger dans les granges voisines du village au dans les "campagnes" dispersées sur tout le finage communal. Le progrès pénètre lentement dans ce village archaïque. L'électricité est installée dès 1903 mais le problème de l'eau va se poser pendant longtemps et il faut attendre 1954 pour qu'une amenée d'eau de 8 kms apporte une eau très abondante et la possibilité de créer un réseau d'égouts. Le retour au village des vacanciers pendant la période estivale et des retraités, transforment l'habitat. On dénombre, en 1962, sur 377 résidences, 181 résidences secondaires et 30 maisons meublées. Ceci permet d'augmenter le confort et l'occupation. Sur 282 maisons, il n'y a que 38

logements vacants. On retrouve ainsi l'influence du tourisme, familial sur la rénovation d'un village.

Dans ces conditions, la conclusion de l'auteur est logiquement prévisible. Le tourisme seul peut sauver Saorge. Pour cela, il y a deux moyens d'inégale ampleur. D'abord, "désenclaver" le village par la liaison entre les routes aboutissant aux deux extrémités du village; cette opération est un cours. Ensuite, promouvoir toutes les initiatives susceptibles de relancer l'économie touristique de la vallée de la Roya, en particulier le rétablissement de la ligne de chemin de fer Nice-Coni (ou son aménagement) que tous les habitants de cette vallée réclament depuis longtemps.